

CULTURE ET COMMUNICATION

**PROGRAMME D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES
500.XX**

Projet

Projet

IDENTIFICATION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme	:	Culture et communication
Numéro du programme	:	500.XX
Type de sanction	:	Diplôme d'études collégiales
Condition particulière d'admission	:	Aucune
Nombre d'unités	:	54 2/3
— formation générale	:	26 2/3
— formation spécifique	:	28
Nombre d'heures-contact	:	1 335
— formation générale	:	660
— formation spécifique	:	675
Options du programme d'études	:	Arts et lettres Arts Cinéma Langues Lettres Médias Théâtre

APPROBATION

Recommandations :

Sous-ministre adjointe
Enseignement supérieur

Date

Sous-ministre

Date

Approbation de la ministre :

Date

Table des matières

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES	1
MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES.....	2
LE PROGRAMME D'ÉTUDES CULTURE ET COMMUNICATION.....	3
FINALITÉ DU PROGRAMME D'ÉTUDES	4
BUTS DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE.....	4
BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET PROPRE	7
BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE	12
LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME D'ÉTUDES	13
FORMATION SPÉCIFIQUE.....	13
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET PROPRE	14
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE	15
OBJECTIFS ET STANDARDS DU PROGRAMME D'ÉTUDES	16
FORMATION SPÉCIFIQUE.....	17
Objectifs et standards communs.....	17
Objectifs et standards des options <i>Arts et lettres, Arts, Cinéma, Lettres, Médias, Théâtre</i>	24
Objectifs et standards de l'option <i>Langues</i>	29
Objectifs et standards facultatifs de l'option <i>Langues</i>	32
FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET PROPRE	38
FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE	58
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	73
VOCABULAIRE UTILISÉ DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES	73
VISÉES DE LA FORMATION COLLÉGIALE	74
COMPÉTENCES COMMUNES DE LA FORMATION COLLÉGIALE	77
HARMONISATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES ET DE LA FORMATION GÉNÉRALE	82

Les programmes d'études collégiales

L'enseignement collégial fait suite aux cycles de scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; les établissements d'enseignement collégial en assurent la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études, en acquérant les compétences visées. Pour les enseignantes et les enseignants, le programme définit des objectifs de formation et délimite leur portée.

Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent mutuellement à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule à la formation spécifique en favorisant le développement des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Trois visées de formation caractérisent les programmes d'études collégiales, soit :

- former la personne à vivre en société de façon responsable;
- amener la personne à intégrer les acquis de la culture;
- amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde¹.

Cinq compétences communes sont associées aux visées de formation, soit :

- résoudre des problèmes;
- exercer sa créativité;
- s'adapter à des situations nouvelles;
- exercer son sens des responsabilités;
- communiquer².

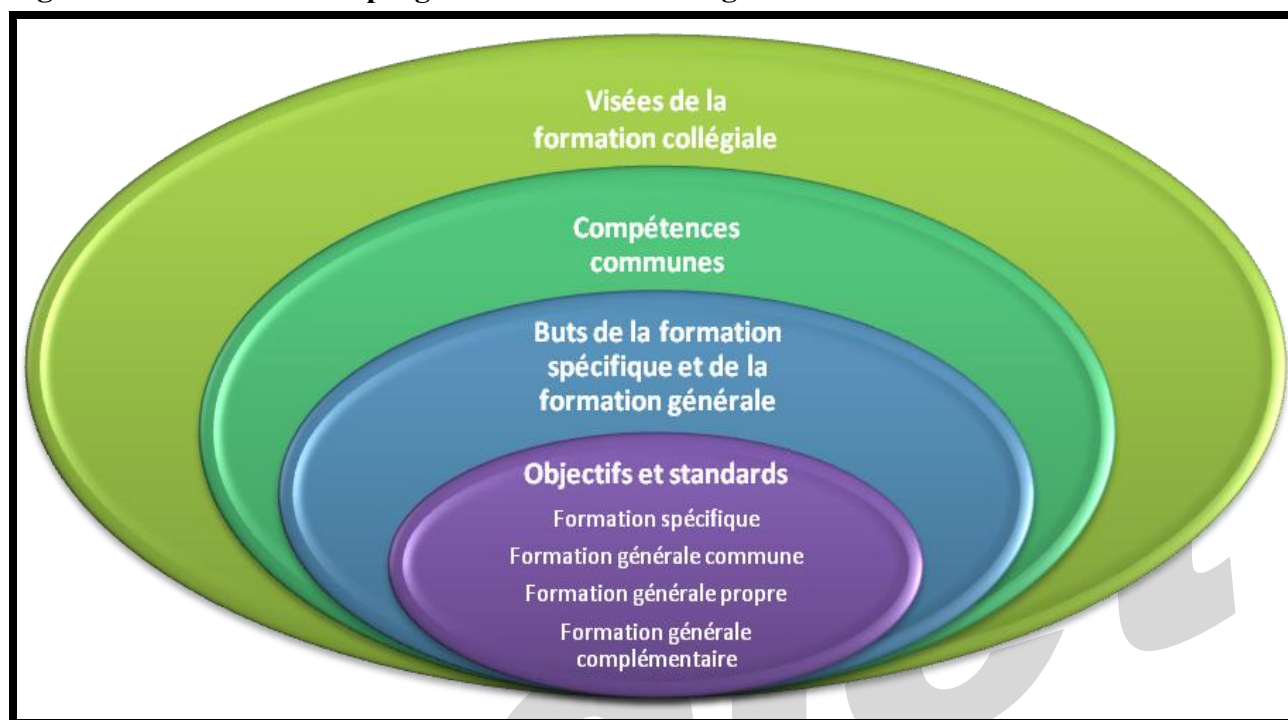
¹ Des informations sur la prise en compte des visées de la formation collégiale sont fournies à la page 74.

² Des informations sur la prise en compte des compétences communes de la formation collégiale sont fournies à la page 77.

La figure 1 illustre l'interaction entre les éléments d'un programme d'études collégiales, du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 Éléments d'un programme d'études collégiales



MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES COLLÉGIALES

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts et les objectifs et standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Chaque cours peut contribuer à l'atteinte d'une partie, d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est qu'ils soient tous pris en charge, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets précis d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus essentiels à l'exercice d'une profession et à la poursuite des études universitaires, et que le diplôme d'études collégiales doit en attester l'atteinte.

Le programme d'études Culture et communication

Le programme d'études *Culture et communication* a été conçu en suivant le *Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires*, qui vise à favoriser :

- l'arrimage entre la formation générale et la formation spécifique des programmes d'études (approche programme);
- l'harmonisation entre les programmes collégiaux et les programmes universitaires (continuum de formation);
- l'acquisition de compétences comparables à l'échelle du réseau collégial;
- une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

L'élaboration s'est faite avec la collaboration du Comité-conseil du programme d'études, composé de représentantes et représentants des universités, des directions des études et du personnel enseignant des collèges.

Le programme d'études *Culture et communication* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre, la formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 28 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise 16 2/3 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

FINALITÉ DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Le programme d'études préuniversitaires *Culture et communication* vise à donner à l'élève une formation équilibrée, intégrant une formation culturelle de base ainsi qu'une formation générale le rendant apte à poursuivre des études universitaires dans les domaines des arts, des langues, des lettres, des sciences de l'éducation et des communications, à l'exception des arts visuels, de la danse et de la musique.

BUTS DE LA FORMATION SPÉCIFIQUE

Au terme de ses études en *Culture et communication*, l'élève sera apte à :

- exploiter des connaissances générales et des éléments de culture;
- exploiter des savoirs disciplinaires de base en vue d'une spécialisation universitaire;
- utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information;
- communiquer clairement et correctement en français et comprendre des textes anglais;
- démontrer des attitudes et des comportements favorisant son développement personnel, social et scolaire.

Exploiter des connaissances générales et des éléments de culture

Les connaissances générales et culturelles sont des savoirs transdisciplinaires qui contribuent au développement intégral de l'élève. En y recourant, l'élève possède une meilleure compréhension de sa société et des autres sociétés avec lesquelles il sera mis en contact.

Par le biais des connaissances générales et culturelles, l'élève est en mesure de considérer le champ d'études de manière globale et étendue. C'est également par ces connaissances que l'élève développe sa pensée critique, ainsi que sa capacité à analyser, à interpréter et à apprécier divers objets culturels.

Exploiter des savoirs disciplinaires de base en vue d'une spécialisation universitaire

L'élève est apte à exploiter des savoirs disciplinaires de base en lien avec le champ culturel de l'option fréquentée, en vue de les approfondir au cours de la formation universitaire. Par l'acquisition de ces savoirs, l'élève est en mesure de se questionner sur sa situation d'apprenant, de se projeter dans le futur pour choisir la formation universitaire qu'il désire poursuivre et de commencer à forger son identité professionnelle en devenir.

L'élève qui a fréquenté l'option *Arts et lettres, Arts, Cinéma, Lettres, Médias* ou *Théâtre* est initié aux différents aspects de l'exercice d'une profession dans le champ culturel dans lequel il aspire poursuivre sa formation universitaire. En plus d'exploiter des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être spécifiques, l'élève possède des habiletés de mise en contexte, d'analyse et de critique en lien avec son champ culturel.

L'élève sait également mener à bien un projet de création. En ayant dégagé les bases de sa propre démarche de création, il connaît mieux ses champs d'intérêt ainsi que ses forces et ses faiblesses.

L'élève qui a fréquenté l'option *Langues* maîtrise l'anglais et une troisième langue à des niveaux correspondant aux exigences langagières des programmes d'études universitaires. Aussi, il a été mis en contact avec au moins une autre langue moderne. En plus d'exploiter des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être spécifiques utiles à l'apprentissage de langues, l'élève possède des habiletés de mise en contexte, d'analyse et de critique en lien avec son champ culturel.

Utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information

L'élève est apte à effectuer des recherches documentaires de façon autonome. Pour ce faire, il documente diverses problématiques en ayant recours à des méthodes de recherche d'informations telles la recherche en bibliothèque, la consultation d'ouvrages spécialisés, la consultation de centres de documentation, ou encore l'utilisation d'outils de recherche informatisés. Dans le cadre de ses recherches, l'élève effectue le tri d'une masse d'information, la synthétise et porte un jugement critique sur sa qualité.

Le contact avec une grande masse d'information permet à l'élève de considérer les problématiques dans leur ensemble, de s'en distancier et d'ainsi les traiter de manière objective.

Par les habiletés méthodologiques développées, l'élève recourt à différentes stratégies qui lui permettent d'organiser ses recherches et de planifier son travail.

Communiquer clairement et correctement en français et comprendre des textes en anglais

L'élève s'exprime correctement et articule sa pensée dans un discours cohérent afin de susciter la réflexion et la pensée critique sur son travail. Il s'exprime aussi bien à l'oral qu'à l'écrit et adapte sa communication à l'auditoire. L'élève sait : relater des faits; formuler et exposer ses idées; discuter et argumenter. Les communications de l'élève reposent sur la maîtrise des normes en matière de structure, d'orthographe, de syntaxe et de terminologie.

L'élève est également apte à lire et à comprendre des textes en anglais en culture et communication.

Démontrer des attitudes et des comportements favorisant son développement personnel, social et scolaire

L'élève prend en charge son développement en adoptant une attitude réflexive et synthétique à l'égard de ses acquis de formation et en manifestant son intérêt à l'égard des arts, du cinéma, des langues, des lettres, des médias et du théâtre.

L'élève possède des attitudes et des comportements qui lui seront utiles tout au long de sa vie, autant dans des contextes personnel, social que scolaire :

- l'autonomie, la capacité à travailler avec les autres, le sens des responsabilités et l'initiative, qui lui permettent, entre autres, de poursuivre et de réussir des études universitaires;
- la curiosité intellectuelle et l'ouverture d'esprit, qui lui donnent soif de culture, le stimulent à s'intéresser à autrui et à s'ouvrir au monde;
- la rigueur et le souci du travail bien fait, qui l'amènent à se dépasser;
- le sens de l'éthique et l'honnêteté intellectuelle, qui l'engagent, entre autres, à soutenir le droit d'auteur et à respecter la propriété intellectuelle;
- la créativité, l'imagination et l'originalité, qui l'incitent à penser et à s'exprimer différemment ainsi qu'à s'adapter à des situations nouvelles;
- le sens critique, qui se traduit par une appréciation raisonnée de son travail et de celui des autres ainsi que dans la capacité à exprimer tant son accord que son désaccord avec une idée ou une opinion.

Projet

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET PROPRE

Les composantes de formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions;
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique;
 - développer des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir;
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif;
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive;
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie;
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents;
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde;
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation;
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Buts en français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité de saisir les enjeux sociaux, par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité, par différents types de productions.

Buts en philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la synthétisation, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,

- à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,
 - à la communication de ses idées de manière claire et cohérente à l'oral comme à l'écrit,
 - à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
 - à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Goals of English, Second Language

Depending on their competency level, all students who have achieved the objectives of English as a Second Language in general education,

- will be able to demonstrate their knowledge of:
 - the vocabulary required to pursue higher studies or to enter the workforce
 - a variety of reading techniques required to pursue higher studies or to enter the workforce
 - the structure and form of different academic or work-related documents
 - different sources of reliable references written in English
 - elements of culture from the English-speaking world

- will be able to demonstrate their ability to:
 - communicate clearly while respecting the grammatical code of the English language and the basic rules of discourse. In other words, their communication is coherent, the ideas are relevant to the context (target audience, purpose of the task) and there are enough detailed ideas to meet the requirements of the task
 - communicate in a structured and rational fashion in situations whose degree of complexity corresponds to the level regularly encountered in higher studies or the workforce
 - obtain and use, in an appropriate manner, relevant information from reliable English-language sources
 - establish social and professional relationships in English
 - gain insight into culture from the English-speaking world
 - use the knowledge and skills acquired throughout their college education to communicate in English
- will be encouraged to develop their attitudes of:
 - awareness of the role of English in their field of study
 - openness to various aspects of anglophone culture
 - attentiveness to expressing themselves and acting ethically, particularly by being respectful in their use of language, in their interaction with others and in their use of quotations or references
 - determination to use self-reflective strategies in their writing or speaking

Buts en éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,

- de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques de façon claire et argumentée;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer de façon régulière et suffisante l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,
 - de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager,
 - de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, du contrôle de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
 - de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes lors de la pratique d'activités physiques ou sportives,
 - du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
 - de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
 - de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
 - de son encouragement, comme valeur sociale, de la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Ce domaine vise à familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, dont l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches propres aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine vise à présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, dont l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine vise à initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine vise à développer la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, dont l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine vise à fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi qu'à développer chez celui-ci une sensibilité esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, dont l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

Liste des objectifs du programme d'études

FORMATION SPÉCIFIQUE

28 unités, 675 heures-contact

Objectifs communs

Au moins 315 heures-contact doivent être réservées à l'atteinte des objectifs XX00, XX01, XX02, XX03 et XX04.

- XX00 Expliquer les caractéristiques essentielles d'un champ culturel dans une perspective sociohistorique.
- XX01 Appliquer des méthodes permettant l'étude en culture et communication.
- XX02 Critiquer des objets culturels.
- XX03 Analyser des enjeux historiques et nationaux en culture et communication.
- XX04 Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en culture et communication.

Objectifs des options *Arts et lettres, Arts, Cinéma, Lettres, Médias, Théâtre*

- XX05 Apprécier des objets culturels contemporains de sociétés étrangères.
- XX06 Apprécier le langage propre à un champ culturel.
- XX07 Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective expressive.
- XX08 Réaliser un projet de création.

Objectifs de l'option *Langues*

- XX09 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes en culture et communication.
- XX10 Communiquer avec une certaine aisance dans une troisième langue.
- XX11 Utiliser des concepts de la linguistique dans l'étude de langues modernes.

Objectifs facultatifs de l'option *Langues*

- XX12 Communiquer de façon restreinte dans une autre langue.
- XX13 Communiquer de façon simple dans une autre langue.
- XX14 Communiquer avec une certaine aisance sur des sujets familiers dans une autre langue.
- XX15 Communiquer avec une certaine aisance dans une autre langue.

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET PROPRE
16 2/3 unités et 6 unités, 420 heures-contact et 150 heures-contact

Français, langue d'enseignement et littérature

- 4EF0 Analyser des textes littéraires.
- 4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.
- 4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.
- 4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

- 4PH0 Traiter d'une question philosophique.
- 4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
- 4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

English, Second Language

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 To understand and express simple messages in English.
- 4SA1 To communicate with some ease in English.
- 4SA2 To communicate with ease in English on social, cultural or literary themes.
- 4SA3 To deal in English with literary works and with social or cultural themes.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP To communicate in basic English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.
- 4SAQ To communicate with some ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.
- 4SAR To communicate with ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.
- 4SAS To communicate in English in a nuanced manner using different forms of discourse.

Éducation physique

- 4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.
- 4EP1 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 4EP2 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE
4 unités, 90 heures-contact

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Projet

**Objectifs et standards
du programme d'études**

Projet

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Expliquer les caractéristiques essentielles d'un champ culturel dans une perspective sociohistorique.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Utilisation appropriée de concepts et de méthodes propres à l'analyse sociohistorique et socioculturelle.
- Choix judicieux de ressources documentaires.

Éléments de la compétence

1. Situer des périodes ou des courants déterminants du champ culturel.

Critères de performance

- Caractérisation précise du champ culturel.
- Différenciation juste de périodes ou de courants.
- Explication claire de l'émergence et de l'évolution des périodes ou des courants.
- Mise en évidence des événements déterminants et des principales transformations.
- Association juste de figures, d'œuvres et de productions culturelles marquantes.
- Reconnaissance appropriée des héritages relatifs au champ culturel.

2. Établir des liens entre le champ culturel et l'évolution sociale.

- Mise en relation pertinente de l'évolution du champ culturel avec des événements et des transformations sociales.
- Examen approprié d'échanges avec d'autres champs culturels et avec la société.
- Reconnaissance juste des phénomènes de ressemblance et de différence, de continuité et de rupture.

3. Comparer des objets culturels en synchronie et en diachronie.

- Mise en relation appropriée des objets avec leur période ou leur courant.
- Contextualisation appropriée des objets.
- Explication pertinente des ressemblances et des différences, des continuités et des ruptures.
- Utilisation appropriée du langage propre au champ culturel.
- Cohérence d'ensemble du propos.
- Respect des règles du français.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : Au moins 315 heures-contact doivent être réservées à l'atteinte des objectifs XX00, XX01, XX02, XX03 et XX04.

Précision : Un champ culturel réfère à une option du programme d'études.
Un objet culturel réfère à une œuvre, à une production ou à un phénomène culturel, en fonction du champ étudié.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Appliquer des méthodes permettant l'étude en culture et communication.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Démonstration de rigueur dans la démarche.
- Utilisation juste du vocabulaire en culture et communication.
- Démonstration d'autonomie dans la réalisation de travaux individuels.
- Collaboration efficace dans le travail d'équipe.
- Respect de la dimension éthique du travail.

Éléments de la compétence

1. Relever les caractéristiques d'un objet culturel.
2. Documenter un objet culturel.
3. Définir une problématique.
4. Produire une étude.
5. Présenter une étude.

Critères de performance

- Observations complètes et objectives.
- Reconnaissance appropriée des composantes de l'objet.
- Choix judicieux de ressources documentaires en français et en anglais.
- Relevé de points de vue pertinents et variés.
- Organisation pertinente de l'information.
- Validité et fiabilité des sources.
- Mise en relation pertinente de l'objet étudié avec l'information retenue.
- Énonciation précise de l'objectif poursuivi.
- Choix judicieux d'un angle de traitement.
- Planification conforme à la problématique.
- Utilisation juste de l'information issue des recherches.
- Développement d'idées pertinentes et cohérentes.
- Pertinence des résultats obtenus au regard de la question étudiée.
- Respect des règles de présentation d'une production.
- Prononciation, intonation et débit appropriés à l'oral.
- Respect des règles du français à l'oral et à l'écrit.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : Au moins 315 heures-contact doivent être réservées à l'atteinte des objectifs XX00, XX01, XX02, XX03 et XX04.

Précision : Un objet culturel réfère à une œuvre, à une production ou à un phénomène culturel, en fonction du champ étudié.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Critiquer des objets culturels.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Démonstration de rigueur dans la démarche.
- Prise en compte des aspects éthiques inhérents à la critique.
- Utilisation juste du vocabulaire propre au champ culturel.

Éléments de la compétence

1. Différencier des types de critiques.

Critères de performance

- Reconnaissance juste des intentions de la critique.
- Description juste des types de critiques.
- Distinction pertinente des types de critiques selon leurs possibilités d'exploitation.

2. Distinguer des modèles d'analyse.

- Différenciation appropriée des caractéristiques de base de trois théories parmi les suivantes : de la communication, esthétique, narratologie, pragmatique, sémiologie, sociocritique, stylistique.
- Reconnaissance suffisante des méthodes et des concepts liés aux théories.
- Description appropriée des possibilités d'exploitation des théories.

3. Analyser des objets culturels.

- Choix approprié d'un modèle d'analyse.
- Application judicieuse des méthodes et des concepts.
- Pertinence des éléments d'analyse retenus.
- Description rigoureuse de l'objet.
- Jugement pertinent sur l'apport des trois théories étudiées aux résultats d'analyse.

4. Fonder un jugement critique au regard d'objets culturels.

- Prise en considération de l'intention et de la réception critique en lien avec l'objet culturel.
- Interprétation cohérente des résultats d'analyse.
- Détermination claire d'un point de vue critique.
- Argumentation pertinente du point de vue critique.
- Style de rédaction adapté au public visé.
- Respect des règles du français écrit.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : Au moins 315 heures-contact doivent être réservées à l'atteinte des objectifs XX00, XX01, XX02, XX03 et XX04.

Précision : Un champ culturel réfère à une option du programme d'études.
Un objet culturel réfère à une œuvre, à une production ou à un phénomène culturel, en fonction du champ étudié.
Cet objectif et standard s'inscrit en continuité avec les objectifs et standards de la formation générale en langue d'enseignement et littérature ainsi qu'en philosophie.

Projet

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des enjeux historiques et nationaux en culture et communication.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Utilisation appropriée de concepts et de méthodes propres à l'analyse sociohistorique et socioculturelle.
- Identification appropriée du processus de légitimation culturelle.
- Utilisation juste du vocabulaire en culture et communication.

Éléments de la compétence

1. Décrire l'évolution de la culture au Québec.
2. Reconnaître l'intervention de l'État dans la culture.
3. Cerner l'influence des acteurs culturels.
4. Commenter un enjeu culturel.

Critères de performance

- Description appropriée des principales transformations dans le temps et dans l'espace.
- Description juste de continuités et de ruptures au regard des thèmes et des formes d'expression.
- Relevé pertinent de ressemblances et de différences dans l'évolution de champs culturels.
- Reconnaissance appropriée d'institutions, de figures et d'objets culturels marquants.
- Reconnaissance appropriée des héritages à la culture actuelle.
- Description juste de l'évolution des moyens d'intervention de l'État dans la culture.
- Comparaison appropriée des interventions de l'État selon des champs culturels.
- Description juste des rapports d'influence, de convergence et d'opposition.
- Reconnaissance juste des impacts de l'intervention de l'État dans la culture.
- Description juste de la place des acteurs culturels dans la société.
- Décomposition pertinente de la dynamique d'influence dans la production culturelle.
- Examen des impacts des relations de pouvoir sur ce qui est produit, diffusé et reçu.
- Choix judicieux de ressources documentaires.
- Mise en évidence des interrelations entre les acteurs culturels, l'État et la société.
- Développement d'idées pertinentes et cohérentes.
- Respect des règles du français écrit.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : Au moins 315 heures-contact doivent être réservées à l'atteinte des objectifs XX00, XX01, XX02, XX03 et XX04.

Précision : Un champ culturel réfère à une option du programme d'études.
Un objet culturel réfère à une œuvre, à une production ou à un phénomène culturel, en fonction du champ étudié.

Projet

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en culture et communication.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Démonstration d'autonomie et d'initiative.
- Choix judicieux de ressources documentaires en français et en anglais.
- Rigueur de la démarche.

Éléments de la compétence

1. Concevoir un projet à partir de ses acquis.

Critères de performance

- Relevé significatif de ses acquis.
- Choix pertinent des acquis à transférer dans la réalisation du projet.
- Élaboration structurée du projet.
- Énonciation claire des éléments formels et conceptuels.
- Originalité du projet.

2. Réaliser le projet.

- Planification appropriée des étapes de réalisation.
- Respect des étapes et de l'échéancier du projet.
- Adéquation juste entre la réalisation et la démarche.
- Réinvestissement original de ses acquis.
- Ajustement continu tout au long de son travail.
- Réalisation soignée du projet.

3. Évaluer sa production au regard de ses acquis.

- Identification précise des acquis jugés importants pour la réalisation du projet.
- Analyse pertinente des écarts entre les intentions et les résultats.
- Critique judicieuse des forces et des faiblesses de la production.
- Évaluation pertinente de la planification du projet au regard des résultats.
- Bilan pertinent de l'apport du projet à la poursuite des études.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles du français.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : Au moins 315 heures-contact doivent être réservées à l'atteinte des objectifs XX00, XX01, XX02, XX03 et XX04.

Précision : Cet objectif et standard peut donner lieu à du travail individuel ou collectif.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Apprécier des objets culturels contemporains de sociétés étrangères.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Utilisation juste du vocabulaire propre au champ culturel.
- Choix judicieux de ressources documentaires en français et en anglais.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître la diversité culturelle dans le monde.

Critères de performance

- Distinction appropriée de tendances nouvelles.
- Caractérisation juste de différentes sociétés.
- Distinction claire entre les thèmes exploités et les formes d'expression utilisées.

2. Relier des objets culturels à leur société d'appartenance.

- Description appropriée des représentations du monde exprimées dans les objets.
- Documentation appropriée de la société étudiée.
- Relevé des ressemblances et des différences significatives entre les objets culturels et leur société d'appartenance.
- Mise en évidence pertinente de la qualité esthétique des objets culturels.

3. Comparer des objets culturels nationaux et étrangers.

- Association pertinente d'objets culturels à des tendances.
- Description juste des ressemblances et des différences significatives au regard des sociétés d'appartenance.
- Utilisation appropriée du langage propre au champ culturel.
- Qualité du jugement sur les objets au regard de la diversité culturelle.
- Respect des règles du français écrit.

Activités d'apprentissage

Précision :

Un champ culturel réfère à une option du programme d'études.

Un objet culturel réfère à une œuvre, à une production ou à un phénomène culturel, en fonction du champ étudié.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Apprécier le langage propre à un champ culturel.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Utilisation juste du vocabulaire propre au champ culturel.

Éléments de la compétence

1. Distinguer les constituants du langage.
2. Analyser l'exploitation du langage dans des objets culturels.
3. Exploiter le langage dans un concept de création.

Critères de performance

- Caractérisation juste du langage.
- Reconnaissance précise des moyens d'expression.
- Description appropriée de codes ou de conventions, de genres ou de catégories.
- Différenciation claire du rôle des constituants du langage.
- Relevé approprié des constituants du langage.
- Interprétation juste de l'utilisation ou de la transgression des codes et des conventions.
- Explication pertinente de la contribution des constituants du langage à la production de sens.
- Interprétation judicieuse du discours en tant qu'ensemble structuré.
- Formulation claire du concept.
- Détermination des moyens d'expression appropriés.
- Utilisation originale des constituants du langage.
- Justification pertinente des constituants du langage retenus au regard du sens à produire.
- Respect des règles du français.

Activités d'apprentissage

Précision :

Un champ culturel réfère à une option du programme d'études.
Un moyen d'expression réfère à une technique ou à un procédé d'expression.
Un objet culturel réfère à une œuvre, à une production ou à un phénomène culturel, en fonction du champ étudié.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective expressive.

Éléments de la compétence

1. Définir un concept de création.
2. Expérimenter des techniques ou des procédés d'expression.
3. Appliquer des techniques ou des procédés d'expression.
4. Commenter le résultat.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Utilisation juste du vocabulaire propre au champ culturel.

Critères de performance

- Formulation claire du concept.
- Planification appropriée du travail.
- Exploration probante de plusieurs techniques ou procédés.
- Exploitation suffisante des possibilités par le biais d'essais et d'erreurs.
- Manifestation de curiosité et de persévérance par la diversité des expérimentations.
- Amélioration continue de son travail en fonction des rétroactions reçues.
- Démonstration d'un savoir-faire suffisant.
- Démonstration d'autonomie.
- Choix judicieux des techniques ou des procédés.
- Emploi efficace des techniques ou des procédés.
- Utilisation originale des constituants du langage.
- Adéquation juste entre le rendu et le concept.
- Description juste de l'organisation des constituants du langage ainsi que des techniques et des procédés utilisés.
- Énonciation juste des forces et des faiblesses dans la maîtrise des techniques ou des procédés.
- Évaluation judicieuse de l'adéquation entre le rendu et l'idée.
- Participation active à la critique de son travail.

Activités d'apprentissage

Précision : Un champ culturel réfère à une option du programme d'études.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Réaliser un projet de création.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Démonstration d'originalité tout au long de la démarche de création.
- Communication claire de ses idées.
- Utilisation juste du vocabulaire propre au champ culturel.

Éléments de la compétence

1. Concevoir le projet.

Critères de performance

- Définition claire de sa vision.
- Efficacité du processus d'idéation.
- Utilisation judicieuse de ressources documentaires variées.
- Réalisation d'ébauches probantes.

2. Planifier le projet.

- Adéquation juste entre la vision, les constituants du langage et les moyens d'expression choisis.
- Identification précise des étapes à réaliser et des ressources à mobiliser.
- Prise en compte des contraintes organisationnelles.

3. Mettre en œuvre le projet.

- Cohérence des actions au regard de la planification.
- Organisation efficace du travail.
- Ajustement continu tout au long du travail.
- Exercice approprié de ses responsabilités.
- Gestion efficace du stress.

4. Diffuser sa production.

- Rédaction d'un texte d'appui pertinent et cohérent.
- Mise en relation judicieuse de la vision, du sens et du rendu.
- Discrimination juste des constituants du langage et des moyens d'expression.
- Prise en compte du public visé et de l'environnement de diffusion.

5. Faire un bilan de sa production.

- Description appropriée de l'organisation des constituants du langage ainsi que des moyens d'expression utilisés.
- Appréciation juste des forces et des faiblesses.
- Évaluation judicieuse de l'adéquation entre le rendu et la vision.
- Participation active à la critique de son travail.
- Respect des règles du français.

Activités d'apprentissage

Précision :

Un champ culturel réfère à une option du programme d'études.
Un moyen d'expression réfère à une technique ou à un procédé d'expression.
Cet objectif et standard peut donner lieu à du travail individuel ou collectif.
La diffusion peut être limitée auprès des pairs.

Projet

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes en culture et communication.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.
2. Dégager le sens d'un texte authentique.
3. Exprimer oralement un message.
4. Rédiger un texte.

Critères de performance

- Compréhension de discours complexes et variés après une seule écoute.
- Description synthétique de l'idée centrale.
- Identification précise des idées principales.
- Compréhension aisée de textes complexes et variés.
- Description synthétique de l'idée centrale.
- Identification précise des idées principales et des idées secondaires.
- Identification précise de la structure du texte.
- Description appropriée de l'intention de l'auteur.
- Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée dans le cadre d'un discours préparé.
- Communication fluide et pertinente dans le cadre d'une discussion spontanée.
- Utilisation satisfaisante du code grammatical et du niveau de langue.
- Utilisation pertinente du vocabulaire en culture et communication.
- Prononciation, intonation et débit convenables.
- Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 450 mots.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication.
- Utilisation pertinente du vocabulaire en culture et communication.
- Rédaction de phrases aux structures variées.
- Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation satisfaisante des temps de verbe.

Activités d'apprentissage

Précision :

Cet objectif et standard est de niveau comparable au niveau III des objectifs et standards de la formation générale en anglais.
Son atteinte se fait en continuité avec les objectifs et standards de la formation générale en anglais, qui peuvent être adaptés à cette fin.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec une certaine aisance dans une troisième langue.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.
2. Dégager le sens d'un texte en langage courant.
3. Exprimer oralement un message.
4. Rédiger un texte.

Critères de performance

- Compréhension suffisante, après plus d'une écoute, d'un discours de complexité moyenne d'environ trois minutes.
- Description synthétique de l'idée centrale.
- Identification précise des idées principales.
- Compréhension suffisante d'un texte de complexité moyenne d'environ 500 mots.
- Description synthétique de l'idée centrale.
- Identification précise des idées principales.
- Identification précise de la structure du texte.
- Description appropriée de l'intention de l'auteur.
- Communication claire et cohérente dans le cadre d'un discours préparé d'un minimum de 20 répliques.
- Interaction pertinente dans le cadre d'une discussion spontanée d'un minimum de 20 répliques.
- Utilisation du vocabulaire approprié.
- Prononciation, intonation et débit acceptables.
- Utilisation appropriée du code grammatical.
- Rédaction d'un texte cohérent d'un minimum de 250 mots (langues utilisant l'alphabet latin) ou de 20 phrases (autres langues), sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel.
- Utilisation du vocabulaire approprié.
- Rédaction de phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée du code grammatical.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Utiliser des concepts de la linguistique dans l'étude de langues modernes.

Éléments de la compétence

1. Distinguer des concepts de base de la linguistique.
2. Appliquer des concepts de la linguistique à l'étude d'une langue.
3. Intégrer des concepts de la linguistique à l'apprentissage d'une langue.

Critères de performance

- Description appropriée de différentes branches de la linguistique.
- Transcription et décodage suffisants à l'aide de l'alphabet phonétique international.
- Reconnaissance suffisante du mode et de la place de l'articulation des consonnes et des voyelles.
- Reconnaissance juste de la signification des mots à partir de leurs éléments constitutifs.
- Explication appropriée de l'origine de mots, d'emprunts et de néologismes.
- Discernement juste du sens d'un mot dans son contexte ou des rapports de sens entre des mots par l'utilisation de dictionnaires.
- Établissement de liens pertinents entre les langues apprises.
- Énonciation précise de la question à étudier.
- Choix judicieux des concepts à utiliser.
- Documentation appropriée.
- Développement d'idées pertinentes et cohérentes.
- Pertinence des résultats obtenus au regard de la question étudiée.
- Amélioration continue de son accentuation et de sa prononciation.
- Reconnaissance juste des faux amis.
- Enrichissement suffisant de son vocabulaire.
- Démonstration d'amélioration continue dans l'utilisation du code grammatical.
- Appréciation juste de ses forces et de ses faiblesses.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer de façon restreinte dans une autre langue.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral.
2. Dégager le sens d'un texte.
3. Exprimer oralement un message simple.

Critères de performance

- Compréhension suffisante, après plus d'une écoute, d'un message simple d'environ une ou deux minutes.
- Identification précise de l'idée centrale.
- Association logique des éléments du message.
- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Compréhension suffisante d'un texte simple d'environ 150 mots.
- Identification précise de l'idée centrale.
- Association logique des éléments du texte.
- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Communication claire et cohérente d'un minimum de huit répliques dans le cadre d'un discours préparé ou d'une discussion spontanée.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Utilisation du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques appropriés.
- Prononciation intelligible.
- Intonation et débit acceptables.
- Utilisation correcte du code grammatical.
- Utilisation appropriée des verbes au présent de l'indicatif.

4. Rédiger un texte simple.

- Rédaction d'un texte cohérent d'un minimum de 125 mots (langues utilisant l'alphabet latin) ou de 60 mots (autres langues).
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Utilisation du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques appropriés.
- Utilisation acceptable du code grammatical.
- Utilisation appropriée des verbes au présent de l'indicatif.
- Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Projet

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer de façon simple dans une autre langue.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral.

2. Dégager le sens d'un texte.

3. Exprimer oralement un message.

Critères de performance

- Compréhension suffisante, après plus d'une écoute, d'un message sur des situations ou des sujets de la vie courante d'environ deux minutes.
- Identification précise de l'idée centrale.
- Association logique des éléments du message.
- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Compréhension suffisante d'un texte sur des situations ou des sujets de la vie courante d'environ 250 mots.
- Description suffisante de l'idée centrale.
- Association logique des éléments du texte.
- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Communication claire et cohérente d'un minimum de douze répliques dans le cadre d'un discours préparé ou d'une discussion spontanée, sur des situations ou des sujets de la vie courante.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Utilisation d'un vocabulaire et d'expressions idiomatiques adaptés à la situation de communication.
- Prononciation intelligible.
- Intonation et débit acceptables.
- Utilisation acceptable du code grammatical.
- Utilisation appropriée des verbes au présent et au passé de l'indicatif.

4. Rédiger un texte.

- Rédaction d'un texte cohérent d'un minimum de 150 mots (langue utilisant l'alphabet latin) ou de 80 mots (autres langues), sur des situations ou des sujets de la vie courante.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
- Utilisation d'un vocabulaire et d'expressions idiomatiques adaptés à la situation de communication.
- Utilisation correcte du code grammatical.
- Utilisation appropriée des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
- Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Projet

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec une certaine aisance sur des sujets familiers dans une autre langue.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.
2. Dégager le sens d'un texte en langage courant.
3. Exprimer oralement un message.
4. Rédiger un texte.

Critères de performance

- Compréhension suffisante, après plus d'une écoute, d'un discours de complexité moyenne d'environ deux minutes.
- Description synthétique de l'idée centrale.
- Identification précise des idées principales.
- Compréhension suffisante d'un texte de complexité moyenne d'environ 400 mots.
- Description synthétique de l'idée centrale.
- Identification précise des idées principales.
- Identification précise de la structure du texte.
- Description appropriée de l'intention de l'auteur.
- Communication claire et cohérente dans le cadre d'un discours préparé d'un minimum de 15 répliques.
- Interaction pertinente dans le cadre d'une discussion spontanée d'un minimum de 15 répliques.
- Utilisation du vocabulaire approprié.
- Prononciation, intonation et débit acceptables.
- Utilisation satisfaisante du code grammatical.
- Rédaction d'un texte cohérent d'un minimum de 200 mots (langues utilisant l'alphabet latin) ou de 15 phrases (autres langues), sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel.
- Utilisation du vocabulaire approprié.
- Rédaction de phrases de complexité moyenne.
- Utilisation satisfaisante du code grammatical.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer avec une certaine aisance dans une autre langue.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.
2. Dégager le sens d'un texte en langage courant.
3. Exprimer oralement un message.
4. Rédiger un texte.

Critères de performance

- Compréhension suffisante, après plus d'une écoute, d'un discours de complexité moyenne d'environ trois minutes.
- Description synthétique de l'idée centrale.
- Identification précise des idées principales.
- Compréhension suffisante d'un texte de complexité moyenne d'environ 500 mots.
- Description synthétique de l'idée centrale.
- Identification précise des idées principales.
- Identification précise de la structure du texte.
- Description appropriée de l'intention de l'auteur.
- Communication claire et cohérente dans le cadre d'un discours préparé d'un minimum de 20 répliques.
- Interaction pertinente dans le cadre d'une discussion spontanée d'un minimum de 20 répliques.
- Utilisation du vocabulaire approprié.
- Prononciation, intonation et débit acceptables.
- Utilisation appropriée du code grammatical.
- Rédaction d'un texte cohérent d'un minimum de 250 mots (langues utilisant l'alphabet latin) ou de 20 phrases (autres langues), sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel.
- Utilisation du vocabulaire approprié.
- Rédaction de phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée du code grammatical.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.
6. Réviser et corriger le texte.

Critères de performance

- Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
- Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.
- Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
- Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Utilisation appropriée des éléments d'analyse.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature
 Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Précision : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger une dissertation explicative.
6. Réviser et corriger le texte.

Critères de performance

- Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
- Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
- Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Respect des limites du sujet de la dissertation.
- Développement approprié des idées.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature
 Pondération : 3-1-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.
3. Déterminer un point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.
5. Rédiger une dissertation critique.
6. Réviser et corriger le texte.

Critères de performance

- Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
- Choix pertinent des critères de comparaison.
- Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
- Pertinence du point de vue critique.
- Pertinence et cohérence du plan.
- Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
- Respect des limites du sujet de la dissertation.
- Emploi d'arguments appropriés.
- Justification du point de vue critique.
- Pertinence des exemples choisis.
- Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect du registre de langue approprié.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
- Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
- Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature
 Pondération : 3-1-4
 Nombre d'unités : 2 2/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence

1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.

Critères de performance

- Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.
- Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.
- Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication.
- Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
- Exploration de sujets variés.
- Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
- Choix approprié des sources d'information.
- Choix pertinent des éléments d'information.
- Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.
- Choix judicieux des moyens d'expression.
- Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours.
- Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet.
- Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.
- Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.
- Précision et richesse du vocabulaire.
- Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EFP

6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés notamment à son champ d'études.
- Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte.
 - Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet.
 - Respect des règles définissant les différents types de textes.
 - Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.
 - Précision et richesse du vocabulaire.
 - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
 - Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
7. Réviser et corriger les textes.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.
 - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature
 Nombre d'heures-contact : 60
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence

1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.
2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.
3. Produire une argumentation sur une question philosophique.

Critères de performance

- Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.
- Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.
- Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.
- Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.
- Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution.
- Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.
- Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question.
- Formulation claire d'une thèse.
- Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
 Pondération : 3-1-3
 Nombre d'unités : 2 1/3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.

Critères de performance

- Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.
- Usage approprié des concepts clés.
- Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées.
- Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
- Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.
- Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions.
- Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
 Pondération : 3-0-3
 Nombre d'unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence

1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.
3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'élève.
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.

Critères de performance

- Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique.
- Utilisation appropriée des notions.
- Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique.
- Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.
- Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes.
- Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation.
- Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux.
- Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques.
- Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques.
- Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie
 Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

English, Second Language (Level I)

Code: 4SA0

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To understand and express simple messages in English.

Elements of the Competency

1. To demonstrate comprehension of the meaning of a simple oral message.
2. To demonstrate comprehension of the meaning of a text of general interest.
3. To express a message orally.
4. To write and revise a text.

Performance Criteria

- Recognition of the overall meaning and main points of an oral message containing everyday vocabulary, lasting at least three minutes, spoken at a normal rate of speech, with one playback or repetition.
- Recognition of the overall meaning and main ideas of a text of approximately 500 words.
- Intelligible interaction or communication lasting approximately two minutes, based on guidelines.
- Acceptable formulation of questions and answers during interaction.
- Relevant replies in oral exchanges.
- Acceptable pronunciation, intonation and rate of speech.
- Showing of openness and respect.
- Production of a clear and coherent text of approximately 250 words.
- Adaptation to the context and purpose of communication.
- Use of new ideas and expressions.
- Use of vocabulary sufficient to carry out the task.
- Satisfactory application of the grammatical, syntactical and orthographic codes, with special attention to some modals and verb tenses among the following: simple present and present continuous, simple past and past continuous, future.
- Appropriate use of revision strategies.

Learning Activities

Discipline: English, Second Language
 Weighting: 2-1-3
 Number of credits: 2

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate with some ease in English.

Elements of the Competency

1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message.
2. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic text of general interest.
3. To express a message orally.
4. To write and revise a text.

Performance Criteria

- Recognition of the overall meaning and main points of an oral message lasting approximately five minutes with one playback or repetition.
- Recognition of the connections between the components of the message.
- Recognition of the overall meaning and key ideas of a text of approximately 750 words containing abstract ideas.
- Recognition of the connections between the components of the text.
- Intelligible, structured and coherent general interest communication or interaction lasting at least three minutes.
- Formulation of relevant questions in interactive communication; questions are generally grammatically correct.
- Generally correct use of verbs in reference to the past.
- Adequate pronunciation, intonation and rate of delivery.
- Showing of openness and respect.
- Production of a clear and coherent text of approximately 350 words.
- Adaptation to the context and purpose of communication.
- Use of new ideas and expressions.
- Use of vocabulary sufficient to carry out the task.
- Adequate application of the grammatical, syntactical and orthographic codes, with special attention to some modals and verb tenses among the following: simple present and present continuous, simple past and past continuous, present perfect, future.
- Appropriate use of revision strategies.

Learning Activities

Discipline: English, Second Language
 Weighting: 2-1-3
 Number of credits: 2

English, Second Language (Level III)

Code: 4SA2

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate with ease in English on social, cultural or literary themes.

Elements of the Competency

1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message with a social, cultural or literary theme.
2. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic text with a social, cultural or literary theme.
3. To express a message orally on a social, cultural or literary theme.
4. To write and revise a text on a social, cultural or literary theme.

Performance Criteria

- Precise identification of the key ideas of a message with no playback or repetition.
- Recognition of the overall meaning.
- Recognition of the main and supporting ideas of the text.
- Precise identification of the organization of the text.
- Precise identification of the author's purpose.
- Clear, coherent and sufficiently detailed communication with reference to one or more reliable sources or to a literary work.
- Generally correct use of the grammatical code and of the appropriate level of language.
- Use of vocabulary relevant to the topic.
- Generally correct pronunciation, intonation and rate of delivery.
- Showing of openness and respect.
- Production of a clear and coherent text of approximately 450 words.
- Adaptation to the context and purpose of communication.
- Use of new ideas and expressions.
- Use of vocabulary relevant to the topic.
- Appropriate application of the grammatical, syntactical and orthographic codes.
- Generally correct use of verb tenses as required by the context.
- Satisfactory use of a variety of sentence structures.
- Appropriate use of revision strategies.

Learning Activities

Discipline:	English, Second Language
Weighting:	2-1-3
Number of credits:	2

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To deal in English with literary works and with social or cultural themes.

Elements of the Competency

1. To present orally the analysis of a literary work or of a production with a social or cultural theme in the original English version.
2. To produce a written analysis of a literary work, originally written in English, or of a production with a social or cultural theme.
3. To revise and correct the text.

Performance Criteria

- Clear, coherent and structured message.
- Use of relevant and supported arguments.
- Use of the appropriate level of language and register.
- Use of proper nuances in vocabulary related to topic.
- A rather high level of accuracy in the application of the grammatical code.
- Showing of openness and respect.
- Production of a structured, coherent and clear analysis of approximately 550 words.
- Adaptation to the context and purpose of communication.
- Appropriate use of a variety of sentence structures.
- Use of new ideas and expressions.
- Use of proper nuances in vocabulary related to topic.
- Appropriate use of a variety of transition words.
- A rather high level of accuracy in the application of the grammatical, syntactical and orthographic codes.
- Use of a style, level of language and register appropriate to the analysis.
- Appropriate use of revision strategies.
- Appropriate correction of the text.

Learning Activities

Discipline:	English, Second Language
Weighting:	2-1-3
Number of credits:	2

Objective

Standard

Statement of the Competency

To communicate in basic English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.

Elements of the Competency

1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message related to the student's field of study.
2. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic text related to the student's field of study.
3. To communicate a brief oral message related to the student's field of study.
4. To write and revise a short text related to the student's field of study.

Performance Criteria

- Recognition of the overall meaning and key ideas of the message.
- Recognition of the overall meaning and main ideas of the message.
- Intelligible message lasting at least two minutes.
- Use of terms related to the student's field of study.
- Relevant statements.
- Satisfactory application of the grammatical code.
- Showing of openness and respect.
- Production of a clear and coherent text of approximately 250 words.
- Adaptation to the context and purpose of communication.
- Use of new ideas and expressions.
- Use of terms connected to the student's field of study.
- Satisfactory application of the grammatical, syntactical and orthographic codes.
- Satisfactory use of communication procedures connected to the writing task.
- Appropriate use of revision strategies.

Learning Activities

Discipline: English, Second Language
 Number of contact hours: 45
 Number of credits: 2

English, Second Language (Level II)

Code: 4SAQ

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate with some ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.

Elements of the Competency

1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message related to the student's field of study.
2. To demonstrate comprehension of the useful elements of an authentic text related to the student's field of study.
3. To deliver an oral message related to the student's field of study.
4. To write and revise a text related to the student's field of study.

Performance Criteria

- Recognition of the overall meaning and key ideas of a message lasting approximately five minutes.
- Recognition of the connections between the components of the message.
- Recognition of the overall meaning.
- Recognition of the validity and reliability of reference sources.
- Skimming for elements useful in the performance of a specific task.
- Appropriate use of information to perform a specific task.
- Clear and coherent message accessible to a non-expert.
- Communication appropriate to the context.
- Proper use of terms related to the student's field of study.
- Proper application of the grammatical code.
- Showing of openness and respect.
- Clear and coherent production of a text of approximately 350 words related to the field of study, for a non-expert audience.
- Adaptation to the context and purpose of communication.
- Use of new ideas and expressions.
- Adequate application of the grammatical, syntactical and orthographic codes.
- Adequate use of basic terms related to the student's field of study.
- Adequate use of communication procedures related to the writing task.
- Appropriate use of revision strategies.

Learning Activities

Discipline:	English, Second Language
Number of contact hours:	45
Number of credits:	2

English, Second Language (Level III)

Code: 4SAR

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate with ease in English, employing commonly used forms of expression related to the student's field of study.

Elements of the Competency

1. To demonstrate comprehension of the meaning of an authentic oral message related to the student's field of study.
2. To demonstrate comprehension of the relevant elements of an authentic text related to the student's field of study.
3. To deliver an oral message related to the student's field of study.
4. To write and revise messages related to the student's field of study.

Performance Criteria

- Recognition of the overall meaning and key ideas of the message.
- Relevant use of information to perform a specific task.
- Recognition of the overall meaning.
- Recognition of the validity and reliability of reference sources.
- Skimming for and use of elements relevant to the performance of a specific task.
- Substantial, information-rich message for a non-expert audience.
- Congruence of the message, the purpose and the communication context.
- Appropriate use of terms related to the student's field of study.
- Showing of openness and respect.
- Coherent and clear production of a text of approximately 450 words for a non-expert audience.
- Congruence of the communication processes chosen, the type of document and the communication situation.
- Use of new ideas and expressions.
- Effective use of new terms related to the field of study.
- Appropriate application of the grammatical, syntactical and orthographic codes.
- Appropriate use of revision strategies.

Learning Activities

Discipline: English, Second Language
 Number of contact hours: 45
 Number of credits: 2

Objective**Standard****Statement of the Competency**

To communicate in English in a nuanced manner using different forms of discourse.

Elements of the Competency

1. To deliver an oral message related to the student's field of study.
2. To analyze complex texts.
3. To write and revise a text related to the student's field of study.
4. To express a message in written or oral English based on French-language sources.

Performance Criteria

- Substantial, information-rich communication, for a non-expert audience.
- Congruence of the message, the purpose and the communication context.
- Carefully selected of vocabulary.
- Correct use of the grammatical code.
- Demonstration of student's ability to defend a point of view.
- Showing of openness and respect.
- Recognition of different types of discourse: expressive and literary, informative, promotional, critical, scientific and technical.
- Recognition of the linguistic, sociocultural and contextual factors that influence written communication.
- Establishment of connections between the components of communication: intention, interlocutor, situation, code, message, implicit and explicit interaction.
- Coherent and clear production with proper nuances of a text of approximately 550 words for a non-expert audience.
- Congruence of the communication procedures selected, the type of document and the communication situation.
- Use of new ideas and expressions.
- A rather high level of accuracy in the application of the grammatical and syntactical codes as well as terminology.
- Appropriate use of revision strategies.
- Ability to convey the meaning of the source.
- Generally appropriate formulation with special attention to levels of language and sources of interference such as *faux amis* and differences in syntax.
- Use terminology equivalent to that of the source.
- Appropriate use of revision strategies.

English, Second Language (Level IV)

Code: 4SAS

Learning Activities

Discipline: English, Second Language
Number of contact hours: 45
Number of credits: 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence

1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé.
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.

Critères de performance

- Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias.
- Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique.
- Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.
- Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.
- Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Critères de performance

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 0-2-1
 Nombre d'unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.
2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.
3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

Critères de performance

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.
- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline :	Éducation physique
Pondération :	1-1-1
Nombre d'unités :	1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

Individuellement.

À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.

À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.
2. Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines.
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.

Critères de performance

- Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines.
- Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
- Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
- Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines.
- Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Précision :

Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360.

Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, pour autant que les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

Individuellement.

À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.

À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments de la compétence

1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines.
3. Établir des conclusions.

Critères de performance

- Présentation de l'historique de la problématique.
- Utilisation des concepts et du langage appropriés.
- Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique.
- Formulation claire d'une question.
- Sélection de données documentaires pertinentes.
- Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête.
- Utilisation appropriée de la méthode choisie.
- Détermination de critères d'appréciation appropriés.
- Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions.
- Élargissement de la question analysée.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Précision : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360.
 Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.
 Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, pour autant que les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.

Contexte de réalisation

Individuellement.

À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique.

À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence

1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.
4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.

Critères de performance

- Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration.
- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
- Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
- Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques.
- Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
- Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.
- Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Précision : Un code des séries 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X.
Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.
Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, pour autant que les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.

Contexte de réalisation

Individuellement ou en équipe.

À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type.

En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant.

À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).

Éléments de la compétence

1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.

Critères de performance

- Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
- Description claire et précise du problème.
- Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
- Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point.
- Respect de la procédure expérimentale établie.
- Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments.
- Présentation claire et adéquate des résultats.
- Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Précision : Un code des séries 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y.

Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, pour autant que les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte*.

Contexte de réalisation

Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :

- à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques;
- à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases.

Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :

- à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques;
- à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases.

À partir de mises en situation sur des thèmes connus.

À l'aide d'outils de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

1. Saisir le sens d'un message oral.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

2. Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général de messages simples.
- Association logique entre les éléments du message.

Langue moderne

Code : 000Z

3. Exprimer oralement un message simple.
- Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.
4. Écrire un texte sur un sujet donné.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales de base.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
- * On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Précision : Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

Contexte de réalisation

À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques.

À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin.

À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin.

À partir :

- de situations usuelles de la vie courante;
- de sujets simples de la vie courante.

À l'aide d'outils de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

1. Saisir le sens d'un message entendu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
- Association logique entre les éléments du message.

2. Saisir le sens d'un message lu.

- Identification juste des mots et des expressions idiomatiques.
- Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne.
- Association logique entre les éléments du message.

Langue moderne

Code : 0010

3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent de l'indicatif.
 - Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Prononciation intelligible.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Dialogue.
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.
- Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées.
 - Application appropriée des règles grammaticales.
 - Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif.
 - Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques.
 - Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne.
 - Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Précision : Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Objectif**Énoncé de la compétence**

Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.
3. Échanger verbalement sur un sujet.
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.

Standard**Contexte de réalisation**

Individuellement.

À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques.

À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues).

À partir des documents à portée socioculturelle.

À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.

Critères de performance

L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.

- Explication juste du sens général et des idées essentielles du message.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
- Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte.
- Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer.
- Utilisation appropriée du vocabulaire courant.
- Prononciation et intonation justes.
- Débit moyen dans un dialogue en langage courant.
- Cohérence du message exprimé.
- Réponses pertinentes à des questions.
- Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger.
- Justesse du vocabulaire.
- Cohérence de l'ensemble du texte.
- Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Précision : Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.

Contexte de réalisation

Individuellement.

À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots.

À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.

Éléments de la compétence

1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.

Critères de performance

- Distinction de notions et de concepts de base.
- Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique.
- Utilisation adéquate de la terminologie.
- Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
- Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
- Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
- Identification de quelques grandes influences.
- Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles.
- Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Précision : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, pour autant que les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

Individuellement.

À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.

À partir des besoins de la vie courante.

À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments de la compétence

1. Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.
2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.
3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.
4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.

Critères de performance

- Brève définition des notions.
- Exécution correcte des opérations de base.
- Utilisation adéquate de la terminologie.
- Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.
- Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.
- Choix approprié en fonction des besoins.
- Démarche planifiée et méthodique.
- Utilisation correcte des outils et des procédés.
- Résultats satisfaisants par rapport au contexte.
- Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.
- Interprétation juste en tenant compte du contexte.
- Formulation claire et précise de l'interprétation.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Précision : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420.
 Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.
 Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, pour autant que les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.

Contexte de réalisation

Individuellement.

À partir d'une production artistique désignée.

À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.

Éléments de la compétence

1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.
2. Caractériser des courants artistiques.
3. Commenter un produit artistique.

Critères de performance

- Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
- Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.
- Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Précision :

Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, pour autant que les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

Individuellement.

À l'occasion d'un exercice pratique.

Dans un contexte de création ou d'interprétation.

À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.
2. Utiliser le médium.

Critères de performance

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.
- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Précision :

Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502.

Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, pour autant que les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.

Contexte de réalisation

Individuellement ou en équipe.

En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence

1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.
2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.
3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.

Critères de performance

- Exploration de diverses problématiques contemporaines.
- Description des principaux enjeux liés à ces problématiques.
- Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.
- Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique.
- Description claire des concepts et des méthodes utilisés.
- Formulation claire des enjeux liés à la problématique.
- Description précise des principaux apports des disciplines.
- Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines.
- Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45
 Nombre d'unités : 2

Précision :

L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Contexte de réalisation

Individuellement ou en équipe.

En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.

Éléments de la compétence

1. Poser un problème de recherche.

Critères de performance

- Justification du choix du problème de recherche.
- Description sommaire des principaux enjeux liés au problème.
- Formulation claire des principales dimensions du problème.
- Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.
- Formulation claire de la question de recherche.

2. Analyser le problème de recherche.

- Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche.
- Sélection appropriée des données de la recherche.
- Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées.
- Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.

3. Proposer des solutions.

- Description claire des principaux apports disciplinaires.
- Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines.
- Justification des solutions proposées.
- Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.

Activités d'apprentissage

Nombre d'heures-contact : 45

Nombre d'unités : 2

Précision :

L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes.

Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.

Informations complémentaires

VOCABULAIRE UTILISÉ DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés.

Finalité

La finalité vient cerner l'ensemble des domaines universitaires auxquels un programme d'études préuniversitaires vise à préparer l'élève. L'ensemble des éléments qui composent le programme d'études, soit les visées de la formation collégiale, les compétences communes, les buts, ainsi que les objectifs et standards, contribuent à répondre aux attentes de formation liées à ces domaines universitaires.

Buts

Les buts d'un programme d'études préuniversitaires font ressortir les cibles de formation. Ils donnent au programme sa cohérence, favorisant ainsi l'intégration et le transfert des apprentissages. Ils facilitent l'approche programme par l'harmonisation de la formation spécifique et de la formation générale et concrétisent la finalité du programme d'études.

Compétences

La compétence est un savoir-agir. Celui-ci fait référence à la capacité développée par l'élève en termes de connaissances, d'habiletés et d'attitudes à les utiliser dans une situation donnée.

Objectifs

Les objectifs d'un programme d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus chez l'élève. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences de niveau collégial jugées essentielles à la réussite des études universitaires.

Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'un énoncé et d'éléments d'une compétence.

Standard

Le standard correspond au niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel un objectif est reconnu atteint. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences de niveau collégial jugées essentielles à la réussite des études universitaires.

Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque standard est traduit sous la forme de critères de performance.

Énoncé de la compétence

L'énoncé précise l'objectif de formation global de la compétence, déterminé notamment à partir des attentes identifiées dans l'analyse des besoins en formation universitaire et en formation générale.

Éléments de la compétence

Les éléments précisent les composantes essentielles de la compétence. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Ils ne constituent pas un cadre d'évaluation, mais servent plutôt de référence pour en élaborer un. Ils doivent ainsi être pris en considération dans l'atteinte d'une compétence.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie dans un programme d'études préuniversitaires sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, le nombre d'heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Objectifs et standards communs

Les objectifs et standards communs déterminent la base de la formation permettant de poursuivre des études dans les domaines universitaires visés, et ce, peu importe l'option fréquentée par l'élève.

Objectifs et standards d'une option

Les objectifs et standards d'une option permettent de mettre l'élève en contact avec un champ de spécialisation, en vue de favoriser son orientation universitaire.

Objectifs et standards facultatifs

Les objectifs et standards facultatifs peuvent être ou non retenus par un établissement d'enseignement collégial. Ils permettent d'élaborer des activités d'apprentissage en fonction d'orientations locales.

VISÉES DE LA FORMATION COLLÉGIALE

Les visées de formation orientent l'action collective des personnes impliquées dans la formation de l'élève. Elles s'inscrivent généralement dans le projet éducatif des collèges et facilitent l'approche programme, dans une perspective de complémentarité des composantes de formation générale et spécifique des programmes d'études collégiales, en traçant le portrait de ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales. Cette section indique comment les trois visées sont prises en compte.

Former la personne à vivre en société de façon responsable

- **C'est s'engager sur le plan personnel**

La formation collégiale permet à l'élève, artisan de sa propre réussite, de prendre en main son projet de formation, notamment par l'acquisition de méthodes de travail rigoureuses, par la maîtrise d'habiletés d'analyse, de synthèse et de recherche ainsi que par l'intégration de savoirs durables, incluant ceux portant sur la santé physique et psychologique, qui lui seront nécessaires pour continuer ses apprentissages tout au long de la vie.

- **C'est s'engager sur le plan professionnel**

La formation collégiale favorise l'engagement de l'élève dans sa vie professionnelle en développant la rigueur et la persévérance, qui se traduisent par le goût d'apprendre, le dépassement de soi, la recherche d'autonomie et le sens éthique. Ce faisant, l'élève apprend à repousser ses limites tant sur le plan intellectuel que professionnel. À cette fin, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles, notamment en portant un regard critique sur ses actions, son niveau de compétence et ses besoins de formation.

- **C'est s'engager sur le plan social**

La formation collégiale prépare l'élève à jouer son rôle de citoyen éclairé et responsable. En ce sens, tout au long de sa formation, il adopte des attitudes et des comportements socialement et démocratiquement souhaitables, notamment en faisant preuve d'ouverture, de compréhension et d'accueil envers la diversité culturelle, en recherchant la coopération et l'harmonie dans ses relations avec les autres, en privilégiant le sentiment d'appartenance à son milieu d'études, en exerçant son sens communautaire et en s'engageant socialement.

Amener la personne à intégrer les acquis de la culture

- **C'est savoir lire et apprécier diverses formes d'expression culturelle**

La formation collégiale poursuit et favorise le développement de la culture personnelle de l'élève. En ce sens, ses apprentissages lui permettent d'être sensibilisé aux productions culturelles qui lui sont proposées, de pouvoir en interpréter le sens et en considérer la valeur, pour mieux comprendre qu'il est à la fois le produit et le participant d'un univers culturel structuré.

- **C'est s'ouvrir à un univers culturel élargi**

La formation collégiale contribue au développement du sens critique et de la conscience sociale et historique de l'élève, en consolidant ses repères historiques afin de lui permettre de mieux saisir la diversité des réalités sociales et culturelles présentées. Ce faisant, elle lui permet d'apprécier les multiples richesses de la culture québécoise à travers ses diverses manifestations de par le monde.

- **C'est réinvestir ses acquis culturels**

La formation collégiale permet à l'élève de développer son engagement personnel, professionnel et social en favorisant l'établissement d'un plus grand nombre de liens entre les

divers phénomènes culturels, artistiques, sportifs, techniques ou scientifiques. Elle l'amène également à se situer par rapport à ceux-ci dans les situations concrètes et variées de sa formation, notamment en s'engageant dans diverses activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture sur le monde

- **Maîtriser la langue**

La formation collégiale amène l'élève à comprendre et à produire des discours complexes et variés dans différentes situations, notamment à l'aide des nouvelles technologies, en vue de réaliser adéquatement diverses tâches et activités de travail reliées à sa vie scolaire, professionnelle et personnelle. À cette fin, celui-ci doit démontrer son autonomie en lecture et en écriture, entre autres, en respectant les règles qui régissent le code linguistique.

- ***Comme outil de pensée***

La maîtrise de la langue, manifestation de la capacité même de penser, rend l'élève autonome sur le plan de la réflexion, lui permet également de se situer par rapport aux divers discours sur la réalité humaine et de s'exprimer avec précision, tant à l'oral qu'à l'écrit, en respectant les règles de base du discours et de la pensée rationnelle. Cette maîtrise l'amène à s'approprier les types de textes liés à son champ de savoir, à comprendre de l'intérieur des œuvres littéraires ainsi que des productions artistiques qui témoignent d'une culture actualisée, vivante et diverse.

- ***Comme outil de communication***

La compétence à communiquer, étroitement liée à la structuration de la pensée, constitue aussi une voie privilégiée pour exprimer sa vision du monde de même que son identité personnelle, professionnelle, sociale et culturelle. Cette maîtrise permet notamment à l'élève d'être confronté à différentes situations de communication, d'établir la cohérence globale d'un texte, de respecter les caractéristiques de textes issus de différents champs du savoir, de connaître et de construire une grande variété de discours, d'en expliquer les principaux mécanismes et d'en respecter les règles de construction.

- ***Comme outil d'ouverture sur le monde***

La maîtrise de la langue permet à l'élève de comprendre les différentes approches qui caractérisent les grands domaines du savoir et de s'ouvrir à la diffusion de ces savoirs, à l'échange des points de vue, à la confrontation des idées et à l'argumentation. Cette ouverture l'amène également à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et à communiquer dans la langue seconde à un niveau qui dépasse la simple communication fonctionnelle.

COMPÉTENCES COMMUNES DE LA FORMATION COLLÉGIALE

Cinq compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. L'élève est amené à développer ces compétences, qui lui serviront tout au long de la vie. Elles sont appelées à être mises en évidence dans la formation de l'élève par l'intermédiaire des buts et des objectifs et standards des programmes d'études. Elles sont également largement associées aux trois visées de la formation collégiale de même qu'au projet éducatif des collèges.

Les compétences communes ajoutent une dimension particulière à la formation de l'élève, car elles contribuent à le préparer adéquatement à la vie personnelle et professionnelle, en fournissant des assises à son développement scolaire, personnel et social. Cette section indique comment les cinq compétences communes sont prises en compte.

Résoudre des problèmes

La démarche de résolution de problèmes est mise en œuvre dans une multitude de situations, dans toutes les sphères d'activités de la vie. Contrairement à ce qu'on croit souvent, elle n'est pas linéaire et ne se limite pas à la simple application d'une suite d'étapes, mais exige souvent d'explorer des pistes variées, de mettre à l'essai diverses hypothèses et de procéder à des retours en arrière pour parvenir à une solution satisfaisante, qui n'est pas pour autant la seule possible.

La formation collégiale amène l'élève, quel que soit le programme d'études, à résoudre des problèmes de plus en plus complexes. Il est placé devant diverses situations problèmes dans lesquelles il fait preuve de souplesse et d'ouverture de façon à : déceler une situation problème et en estimer les enjeux, déterminer des solutions originales et appliquer celles-ci à l'intérieur du domaine d'activité concerné. L'élève saura reconnaître un problème, analyser les éléments de ce problème et inventorier des pistes de solution en examinant la pertinence de chacune. Capable de choisir parmi les diverses solutions qu'il juge pertinentes, l'élève privilégie laquelle sera la plus efficace pour ensuite l'appliquer à une tâche bien précise. L'évaluation prend ici un sens important puisque l'élève doit être en mesure de réfléchir sur sa démarche, de voir si la solution choisie est appropriée et de juger si elle peut être transposable dans d'autres situations.

Résoudre des problèmes amène l'élève, seul ou avec d'autres, à :

- **analyser les éléments d'une situation :**
 - en cernant le contexte, en percevant les éléments déterminants et les liens qui les unissent;
 - en reconnaissant les ressemblances avec des situations analogues résolues antérieurement;

- **mettre à l'essai des pistes de solution :**
 - en générant et en inventoriant des pistes de solution;
 - en examinant la pertinence et en appréciant les exigences et les conséquences;
 - en choisissant une piste de solution, en la mettant en pratique et en jugeant de son efficacité;

- **dresser un bilan :**

- en effectuant un retour sur les étapes franchies;
- en reprenant certaines d'entre elles au besoin;
- en dégagant des éléments de réussite et en analysant les difficultés éprouvées.

Exercer sa créativité

Afin de répondre aux exigences croissantes de la société, dans des contextes de vie personnelle et professionnelle appelés à se modifier rapidement, l'élève doit démontrer une attitude réceptive par rapport à différentes façons de voir et d'agir. Chaque personne a sa propre créativité qui lui permet d'agir avec souplesse dans différentes situations, de composer avec ce qu'elles génèrent d'exigences et de relever des défis qui peuvent devenir de plus en plus complexes. La pensée créatrice peut être développée pour trouver des façons inédites d'aborder une situation ou pour concevoir de nouvelles façons de faire. La créativité s'exprime dans tous les secteurs de l'activité humaine : elle permet de s'ouvrir à l'inconnu, au risque et d'envisager un sujet ou un objet de multiples façons.

La formation collégiale invite l'élève à explorer de nouvelles avenues en opposant, combinant, réorganisant des concepts existants; ou encore en transférant des idées, des stratégies et des techniques acquises dans leur pratique et dans des situations nouvelles. L'élève apprend ainsi à accueillir de nouvelles idées et différentes façons de faire, et à évaluer leur pertinence à l'aide de critères définis et en lien avec l'objectif fixé.

Exercer sa créativité amène l'élève, seul ou avec d'autres, à :

- **s'imprégner des éléments d'une situation :**

- en étant ouvert aux multiples façons de l'envisager;
- en jouant avec les concepts;
- en laissant émerger ses intuitions;
- en se représentant différents scénarios et en projetant diverses modalités de réalisation;

- **s'engager dans l'exploration de nouvelles idées :**

- en acceptant le risque et l'inconnu;
- en explorant de nouvelles avenues;
- en transformant les contraintes en ressources;
- en étant réceptif à de nouvelles idées, de nouvelles voies;

- **mettre en œuvre une production personnelle :**

- en réorganisant des idées et des concepts existants;
- en transférant des idées, des concepts, des stratégies et des techniques dans des situations variées;
- en mettant à l'essai différentes façons de faire;
- en utilisant autrement les ressources et les matériaux mis à sa disposition;
- en appréciant le caractère novateur d'une production.

S'adapter à des situations nouvelles

Savoir composer avec un certain degré de nouveauté et de changement a toujours été une nécessité. Toutefois, afin de répondre aux exigences croissantes de la société du savoir, la capacité de s'adapter à des situations nouvelles devient une priorité pour chacun, une condition essentielle pour prendre sa place dans ce monde en mouvance.

La formation collégiale aide l'élève à démontrer une attitude réceptive et critique face aux situations nouvelles. L'élève doit tout d'abord se sentir concerné, interpellé par les changements qu'il peut déceler en demeurant attentif à tout ce qui se passe, aux propos des autres intervenants, et à ce que les médias et l'actualité rapportent dans le champ de sa pratique. L'élève est amené, au terme d'une analyse, à développer un point de vue au regard de la situation nouvelle, de même qu'à déterminer et à expérimenter des moyens pour y faire face en développant un esprit de collaboration. Nul doute que pour être en mesure de s'adapter à un monde où les connaissances évoluent de façon exponentielle, l'élève aura à tirer parti du travail en équipe. Ces moyens lui permettront de composer avec le changement adéquatement. L'élève devra aussi se donner les moyens de maintenir à jour ses connaissances et de porter un regard critique sur ses besoins de formation.

S'adapter à des situations nouvelles amène l'élève, seul ou avec d'autres, à :

- **cerner les exigences des situations nouvelles :**
 - en observant son environnement;
 - en prenant conscience des changements;
 - en analysant les situations nouvelles;
- **modifier ses attitudes, ses comportements et ses méthodes de travail :**
 - en inventoriant et en mettant à l'essai de nouvelles attitudes et de nouveaux comportements;
 - en s'ouvrant à de nouvelles réalités;
 - en adoptant une attitude positive à l'égard du changement;
 - en adaptant ses méthodes de travail à la situation;
- **travailler en équipe :**
 - en développant un esprit de collaboration;
 - en mesurant les défis et les enjeux du travail en équipe;
 - en interagissant avec ouverture d'esprit;
 - en évaluant sa contribution et celle de ses pairs;
 - en appréciant les retombées du travail en équipe;
- **apprécier les changements :**
 - en effectuant un retour sur les étapes franchies et les moyens utilisés;
 - en dégagant les éléments de réussite et en analysant les difficultés éprouvées.

Exercer son sens des responsabilités

Le sens des responsabilités est lié à la conscience pleine et entière de ses actions et à l'acceptation des obligations qui en découlent. Le sens des responsabilités rejoint les différentes sphères d'activité de la vie personnelle, professionnelle et sociale.

La formation collégiale prépare l'élève à jouer son rôle de citoyen responsable et à agir en adoptant des attitudes et des comportements socialement et démocratiquement souhaitables. Pour se préparer aux tâches exigeantes qui l'attendent, il exerce son jugement critique et s'engage dans ses apprentissages en remettant en question les buts et les règles établies, en mettant en œuvre des projets individuels ou collectifs, en dépassant certaines exigences pour aller plus loin et laisser sa marque personnelle et professionnelle. En outre, l'élève démontre son autonomie en mettant à profit ses ressources personnelles et en évaluant sa capacité à prendre en charge différentes situations et à en assumer les conséquences. Enfin, l'élève fait preuve d'éthique et d'intégrité dans l'exercice de ses fonctions.

Exercer son sens des responsabilités amène, seul ou avec d'autres, l'élève à :

- **exercer son jugement critique :**
 - en considérant les faits;
 - en recherchant des arguments;
 - en tenant compte des objections;
 - en développant un point de vue critique;
 - en adoptant une position nuancée;
- **agir de façon autonome :**
 - en évaluant et en faisant valoir ses compétences, ses droits, ses limites et ses besoins;
 - en prenant en charge différentes situations et en assumant les conséquences;
 - en gérant et en dépassant les conflits;
 - en évaluant son degré d'ouverture à la remise en question;
- **faire preuve d'engagement :**
 - en démontrant de la motivation et de la persévérance;
 - en se donnant des buts et des règles appropriés au contexte;
 - en respectant les règles établies et en les questionnant au besoin;
 - en mobilisant ses ressources pour mettre en œuvre des projets individuels ou collectifs;
 - en évaluant son degré d'implication;
- **faire preuve d'éthique :**
 - en s'interrogeant sur les circonstances d'une action;
 - en anticipant les conséquences d'une action et en évaluant les incidences sur soi et sur les autres;
 - en adoptant des comportements appropriés;
 - en faisant preuve d'intégrité;
 - en appréciant l'efficacité et la valeur de l'action réalisée.

Communiquer

Communiquer, c'est transmettre, livrer, faire connaître, à l'aide d'un code, un message à quelqu'un. Du latin *Communicare*, c'est-à-dire mettre en commun, la communication sous-entend une mise en relation, un partage. Elle nous permet de faire part à nos semblables de nos pensées, de nos opinions, de nos sentiments, et ce, par la parole, l'écriture, le geste, le mouvement, etc. Étroitement liée à la structuration de la pensée, cette compétence est essentielle à la diffusion des différents savoirs, tant qualitatifs que quantitatifs, à l'échange des points de vue, à la confrontation des idées et à l'argumentation. Elle constitue aussi une voie privilégiée pour exprimer sa vision du monde, son identité personnelle, sociale et culturelle.

La formation collégiale confronte l'élève à divers contextes sociaux, personnels et professionnels afin qu'il puisse livrer un message cohérent et adapté à chaque situation. Communiquer requiert d'abord de développer le sens de l'écoute, puis de structurer sa pensée dans le but d'élaborer un message clair. Pour être efficace, la communication s'appuie sur des stratégies adaptées au contexte, notamment sur le plan des technologies de l'information et de la communication ainsi que sur le plan linguistique, symbolique, multimédiatique, physique, etc. L'élève est amené à porter attention aux facteurs de réussite ou d'échec de la communication : il accepte de revoir ses stratégies de communication et de modifier ses pratiques s'il juge que le message ne passe pas, qu'il est mal adapté ou qu'il contrevient à certaines normes éthiques.

Communiquer amène l'élève, seul ou avec d'autres, à :

- **exploiter l'information :**
 - en sélectionnant les sources d'informations pertinentes;
 - en s'appropriant l'information;
 - en organisant l'information;
 - en tirant profit de l'information;
- **exploiter les technologies de l'information et de la communication (TIC) :**
 - en utilisant les TIC appropriées;
 - en diversifiant l'usage des TIC;
 - en anticipant les nouvelles utilisations des TIC;
 - en adaptant sa pratique des TIC en fonction des améliorations souhaitées;
 - en évaluant l'efficacité de l'utilisation des TIC dans le respect des normes éthiques;
- **livrer un message :**
 - en identifiant les composantes de la communication;
 - en appréciant le contexte et l'intention de la communication;
 - en recourant à divers modes de communication : actions, gestes, poses, mouvements, etc.;
 - en adaptant le mode de communication au destinataire et au contexte;
- **apprécier l'effet de sa communication :**
 - en considérant les facteurs pouvant faciliter ou entraver la communication;
 - en ajustant la communication en fonction de la réaction du destinataire;
 - en vérifiant l'efficacité de la communication réalisée.

HARMONISATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES PRÉUNIVERSITAIRES ET DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale s'inscrit dans une démarche de formation continue et vise à faciliter les changements de parcours des élèves du collégial en leur permettant de passer d'un programme d'études préuniversitaires à un autre sans avoir à faire de nouveau des activités menant à des apprentissages déjà réalisés.

L'harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale peut être consultée sur le site Web du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à l'adresse suivante : <http://www.mels.gouv.qc.ca/sections/publications/index.asp?page=fiche&id=1218>

Projet

**Éducation,
Loisir et Sport**

Québec

